

Communiqué relatif aux événements récents de la Palestine

La situation en Palestine connaît des développements de plus en plus graves. Au 20 mai 2021, onzième jour des bombardements aériens, terrestres et maritimes de Gaza par l'armée d'occupation, le nombre de morts est de plus de 230 tués dont 65 enfants et 39 femmes, en plus de 1620 blessés.

Ces crimes de guerre ont été accompagnés du blocus de l'aide humanitaire pour près de 40 000 réfugiés et la démolition des logements et de plus de 33 bureaux de presse pour empêcher la couverture médiatique indépendante du génocide commis par l'entité sioniste au vu et su de la communauté internationale et au mépris du droit international – dont la Cour pénale internationale et les traités de Genève- ce qui encourage l'armée d'occupation à persister dans son génocide et à commettre davantage de massacres sans rendre des comptes.

Pour rappel, les massacres ont débuté à la mi-avril avec des expulsions de force des résidents du quartier du Cheikh Jarrah pour l'annexion de Jérusalem-Est et la provocation des palestiniens pendant leurs prières à la mosquée Al-Aqsa.

Les crimes de guerre de l'armée d'occupation israélienne dans les territoires palestiniens, particulièrement à Gaza, s'inscrivent dans le cadre du génocide ethnique et du racisme auprès du peuple palestinien

Les violations qu'opère l'entité sioniste des droits des Palestiniens et du droit international humanitaire, exige la dénonciation et la sanction de ses crimes de guerres assimilés à des crimes contre l'humanité.

Le Bureau exécutif

20 mai 2021